



Déclaration Liminaire

Commission Paritaire Administrative Catégorie B

24 janvier 2023

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les commissaires paritaires, Mesdames, Messieurs,

En ce début de nouveau mandat et d'année, les élus de l'UNSA Défense vous présentent leurs vœux et espèrent que le dialogue social sera avéré et constructif.

La dernière mandature a vu la disparition d'une forme de dialogue social qui avait fait ses preuves. En effet, nous avons vu les compétences des CAP des corps se réduire telle une peau de chagrin et nous sommes très inquiets.

L'UNSA Défense continuera à avoir un visu sur ces différents corps de la catégorie B et les défendra à chaque instance.

Les élections professionnelles de décembre 2022, ont démontré une forte volonté en matière de représentativité des personnels. C'est dans cette optique, que nous abordons notre mandat. Il est clair que nous défendrons l'intérêt de tous pour qu'ils puissent s'épanouir à travers une carrière dynamique au sein du Minarm.

Lors de la présentation du 23 janvier 2023 sur le déroulement des futures CAP, Il nous a été présenté que les suppléants assisteraient aux CAP en visioconférence. Ce qui n'est pas en cohérence avec l'article 14 du règlement intérieur. L'UNSA Défense demande à ce que les suppléants soient présents physiquement lors de ces CAP.

Notre longue expérience de ces concertations de dialogue social montre le bienfondé de cette exigence. Les élus de l'UNSA Défense souhaitent profiter des compétences de chaque commissaire au vu de la diversité et complexité de chacun des corps concernés.





Les commissaires paritaires de l'UNSA Défense profiteront de cette instance pour faire remonter les exigences des administrés :

- ✚ Déroulement de carrière,
- ✚ Retraite,
- ✚ Conférence salariale....

Ces doléances sont de véritables enjeux pour l'attractivité au sein des corps de catégorie B au sein du ministère des armées. Nous avons déjà évoqué un certain nombre de pistes afin de redynamiser celle-ci.

D'ailleurs nous sommes inquiets des futurs recrutements puisque la DRH-MD évoque le recrutement de TSEF de 3^{ème} classe par le biais de la 4139-2 parmi les militaires du rang. Le niveau attendu de ce grade étant du niveau bac.

Nous ne souhaitons pas que les corps des catégories B soient dévalorisés.

Durant cette nouvelle mandature, l'UNSA Défense veillera à rester dans la continuité des propositions déjà portées. Nous souhaitons un dialogue social de qualité et dynamique pour les corps de catégorie B.

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les commissaires paritaires, Mesdames, Messieurs

Merci pour votre écoute.

